

CONTACTS UTILES

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

17 E Rue Alain Savary
25 000 Besançon
03 81 21 67 00

Grand Chalon

Direction Développement Durable et Mobilités

16 rue Louis-Jacques Thénard
71 100 Chalon-sur-Saône
03 85 43 86 10

Région Bourgogne-Franche-Comté

17 Boulevard de la Trémouille
21 000 Dijon
03 80 44 33 00

Préfecture de Région - SGAR

53 rue de la préfecture
21 041 Dijon cedex
03 80 44 67 00

ATMO BFC

15 Rue Megevand
25 000 Besançon
03 81 25 06 60

ADEME BFC

44 rue de Belfort
25 000 Besançon
03 80 76 89 76

Agence Régionale de Santé

2 Place des Savoirs
21 035 Dijon
08 08 80 71 07

Pôle Véhicule Futur

40 Rue Marc Seguin
68 200 Mulhouse
03 89 32 76 44

AprISTHY

210 Avenue de Verdun
39 100 Dole
03 84 82 88 52

Mahytec

6 Rue Léon Bel
39 100 Dole
03 84 80 17 20

FC LAB

Rue Ernest Thierry Mieg
90 000 Belfort
03 84 58 36 00

Afhypac

28, rue Saint Dominique
75 007 Paris
01 44 11 10 04

Association Bourgogne-Franche-Comté

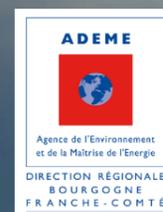
Mobilité Électrique

Bâtiment Enedis
65 Rue de Longvic,
21 000 Dijon
03 80 63 46 23

VERS UNE MOBILITÉ " ZÉRO ÉMISSION "

Chalon-sur-Saône
(Espace Jean Zay)

19 janvier 2018
14h-18h



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Une mobilité «zéro émission» : une direction, un pari, un engagement

Il n'y avait pas - en Bourgogne-Franche-Comté - de localisation plus pertinente que l'agglomération chalonnaise pour réfléchir au sujet de la mobilité et de la qualité de l'air.

Ici le sujet - dont les enjeux environnementaux et sanitaires ne sont plus discutés - fait particulièrement sens.

En effet, les niveaux moyens de dioxyde d'azote sont proches des valeurs limites réglementaires et les mesures effectuées par les différentes stations de surveillance de la qualité de l'air font clairement apparaître des augmentations des concentrations en NOx lorsque le trafic routier se fait plus intense. C'est la raison pour laquelle sur ce territoire l'État et les collectivités territoriales se sont engagés à réduire les niveaux d'émissions de pollution atmosphérique en particulier liés au transport.

Depuis août 2015, une réflexion et des actions sont menées conjointement par l'ensemble des acteurs locaux dans le cadre d'un Plan de Protection de l'Atmosphère. Ceux-ci commencent à porter leurs fruits.

Pour aller plus loin de façon à concilier développement économique, qualité de vie, santé publique et lutte contre le réchauffement climatique, il est nécessaire d'apporter des solutions aux questions relatives à la mobilité des hommes et des marchandises pour en réduire autant que faire se peut les impacts.

Les enjeux du sujet sont particulièrement importants en Bourgogne-Franche-Comté où l'aventure automobile s'est écrite et doit continuer de s'écrire. Si la qualité de l'air est un défi environnemental et sanitaire pour tous, elle est également ici un enjeu industriel de premier plan.

Stimulés par des normes toujours plus contraignantes en la matière, les constructeurs ont réalisé des progrès indéniables dans le post-traitement des émissions. Mais ceux-ci ne sauraient constituer sur le long terme la réponse unique à l'incontournable exigence d'une mobilité saine et durable.

Alors, quelle sera la voiture de demain ? Quelle en sera ou quelles en seront les sources d'énergie ? Quelle sera la place du trafic routier dans la ville de demain ? Au-delà, une mobilité sans émission est elle possible ? A quelles conditions ?

C'est à ces questions que nous vous invitons à réfléchir ensemble et avec nous en partant de la situation présente dans l'agglomération chalonnaise pour nous projeter dans un avenir qui se pense et s'invente aujourd'hui.

Une mobilité sans émission n'est certes pas pour demain. Mais elle est l'objectif qui fixe le cap et la direction de nos efforts conjugués. Industriels, bureaux d'études et de recherche, collectivités locales, élus et citoyens, chacun peut agir dès à présent pour demain.

Ensemble, mobilisons-nous pour faire mieux et prenons le risque d'atteindre l'objectif !

Demandez le programme : l'itinéraire de la journée

14h

*Mot d'accueil et introduction
par la Communauté d'agglomération du Grand-Chalon
et la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône*

Diagnostic
et outils

14h15

Quelles émissions réelles pour quel impact local du trafic routier ?

- » ATMO BFC : quelles émissions du trafic routier ? Etat des lieux
- » ARS : quel impact sanitaire et quelles mesures dans le Plan Régional Santé Environnement ?
- » DREAL : quel cadre réglementaire et quels dispositifs incitatifs ?

Table ronde 1

15h15

Quelle mobilité demain en milieu urbain ?

- » Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire - Thomas Bouyer, Bureau de la qualité de l'air
- » Grand-Chalon - Landry Léonard, vice-Président à l'habitat et à l'innovation environnementale
- » DREAL BFC - Jacques Corbet, chef du département Intermodalités Déplacements

Table ronde 2

16h15

Véhicules "zéro émission moteur" : quelles perspectives ?

- » UTBM/ApristHy/Pôle Véhicule du Futur - Michel Romand, coordonateur régional de la filière hydrogène
- » SGAR - Michel Patois, responsable des achats en charge de flotte automobile de l'Etat
- » ADEME - Laure Fontaine, chargée de Mission

17h15

*Conclusion par Frédérique Colas,
Vice-Présidente à la région Bourgogne-Franche-Comté
en charge de la transition écologique et de l'environnement*

17h30

Cocktail